

Le modèle européen du gouvernement de Bade-Wurtemberg

Le modèle européen du gouvernement de Bade-Wurtemberg

Mesdames, Messieurs, chers Européens,

Le Land du Bade-Wurtemberg a pleinement assimilé la phrase suivante : « L'Europe est notre avenir ! » Dans ce cadre, notre constitution nous donne la mission de concevoir notre Land au sein d'une Europe unie et de participer activement à une Europe des régions. Et ce n'est pas le fruit du hasard. Durant des siècles, notre situation au milieu du continent nous a affligés de guerres interminables. Depuis la fondation de l'UE, l'histoire européenne connaît sa plus longue période de paix, de liberté, de stabilité et de prospérité. Aujourd'hui, notre position au cœur de l'Europe est une bénédiction. Il n'y a guère de Länder qui soient autant reconnaissants envers les travaux de l'Union européenne que le nôtre. Nous sommes la région la plus innovante et la plus exportatrice d'Europe. Et l'UE y a fortement contribué. L'UE ne se réduit cependant pas à une communauté économique. Pour nous, elle est avant tout une communauté de valeurs ! Et elle ne nous est pas garantie éternellement. L'État de droit, la liberté d'opinion et la séparation des pouvoirs ont été bafoués dans certains États membres. Des modèles de société autoritaires bénéficient à nouveau de soutien. Le manque de solidarité de la gouvernance européenne en matière de politique migratoire affaiblit la cohésion. Mais en même temps, la mondialisation rapproche davantage les territoires. Les développements internationaux ont une influence directe sur notre Land. La numérisation de l'économie et de la société, le changement climatique et le terrorisme international ne connaissent plus de frontières. Ils nous montrent qu'aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une UE forte et stable. À quoi ressemblera l'UE de l'avenir ? Notre modèle européen y répond du point de vue de notre Land. « Nous allons déjà de l'avant ! » est la devise de notre dialogue européen. Nous nous considérons comme un moteur de l'intégration européenne. Il existe déjà assez de freins. Dans le cadre de notre dialogue européen, nous souhaitons une chose pardessus tout : établir le dialogue avec les citoyens de notre Land. C'est seulement quand nous arriverons à rallier nos citoyens à la cause européenne que nous pourrons envisager l'avenir avec succès.

Sincères salutations,

Winfried Kretschmann MdL, Ministre-Président du Land du Bade-Wurtemberg

Mesdames, Messieurs,

Le Bade Wurtemberg se trouve au cœur de l'Europe, et il a besoin d'une Union européenne forte. Les secteurs économique et scientifique entretiennent des liens étroits avec nos voisins ; nos communes et nos institutions ont établi de multiples partenariats dans toute l'Europe. Les débats concernant l'avenir de l'Union européenne intéressent donc également notre Land. Le dialogue européen du gouvernement a repris ce débat. En collaboration avec des experts issus de la science, de la recherche, de l'Église, des associations et de la politique, nous avons tenté d'obtenir des réponses aux questions de l'avenir de l'Europe, via Internet et via des dialogues citoyens rassemblant des citoyens du Bade-Wurtemberg choisis au hasard. Je suis persuadé que l'idée européenne a besoin de débats ouverts, mais aussi de critiques. Nous ne devons pas craindre d'avoir trop d'opinions, nous devons avoir peur de l'indifférence et de l'apathie. Je remercie donc tous les participants pour leur collaboration engagée.

Le Bade-Wurtemberg jouit d'une longue tradition en matière d'implication active dans les processus de politique européenne. Avec le modèle récemment développé, nous souhaitons faire entendre la vision spécifique du Land auprès de Bruxelles et de Strasbourg et y défendre notre position. En même temps, nous prétendons promouvoir le travail européen dans notre Land. Le gouvernement du Bade Wurtemberg mise sur une Union européenne forte et prospère. Sur une UE qui représente la démocratie et l'État de droit dans le monde. Sur une UE qui combine le succès économique à la sécurité sociale. Et sur une UE qui garantit la paix, la liberté et la prospérité de ses citoyens.

Sincères salutations,

Guido Wolf MdL, Ministre de la Justice et des Affaires européennes

Sommaire

Où en sommes-nous aujourd'hui ?	4
Préambule : principes définissant notre politique européenne	6
Dix images d'avenir. Une UE, qui... ..	7
1. Une UE qui jouit de valeurs communes	8
2. Une UE construite de bas en haut.....	9
3. Une UE stable, basée sur l'État de droit et démocratique	11
4. Une UE qui assume son rôle dans le monde de façon forte et responsable	13
5. Une UE apportant la prospérité et la sécurité sociale	15
6. Une UE qui protège ses citoyens.....	17
7. Une UE qui fournit une assistance à ceux qui en ont besoin	19
8. Une UE qui préserve la nature et les besoins fondamentaux naturels.....	21
9. Une UE qui promeut le savoir et l'innovation	23
10. Une UE qui rassemble ses citoyens	25
Description du processus	27
Sondage	29
Mentions légales	30

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le continent européen a connu ces 70 dernières années une période de paix et de prospérité jamais vécue auparavant. Ce n'est pas pour rien que l'Union européenne (UE) a reçu le prix Nobel de la paix en 2012. Elle bénéficie aujourd'hui d'une économie stable : les taux d'emploi s'améliorent, les revenus moyens réels par habitant des ménages privés ont augmenté, le taux de chômage de la zone Euro a atteint son niveau le plus bas depuis novembre 2008 et la Grèce a été le dernier pays à quitter le plan de sauvetage de la zone euro. Cependant, de nombreux Européens ont le sentiment que les buts atteints et les valeurs garanties sont fragiles.

Ils ont conscience que l'UE, plus de 60 ans après sa création en tant que communauté économique, fait face à de grands défis et à des problèmes non résolus : La mondialisation met à rude épreuve l'économie et les systèmes sociaux au sein de l'UE. Au cours de ces dernières années, les États membres ont néanmoins souhaité se faire une place dans la concurrence mondiale et participer de manière active au processus de mondialisation. Le renforcement du marché intérieur de l'UE et de l'espace monétaire commun y a fortement contribué. Pour ce faire, de gros efforts ont été exigés et notamment des coupes sévères dans les systèmes sociaux de certains États, qui ont impliqué de dures privations pour la population. La contrainte d'une adaptation continue à la mondialisation ne faiblit pas. De même, des États tiers essaient, au travers d'investissements, de se lier politiquement et économiquement à certains États membres. En rapport étroit avec la mondialisation, la numérisation offre beaucoup de possibilités, mais modifie également les chaînes de création de valeur et les industries traditionnelles. Ces modèles économiques numériques peuvent tirer profit des avantages comparatifs locaux des États membres ou opposer ces mêmes États, les modèles de régulation et de gestion de l'UE étant encore souvent orientés vers les modèles économiques traditionnels.

L'UE fait face au défi de devoir créer des règlements équitables pour l'économie numérique, sans pour autant faire de l'ombre à l'innovation. L'ordre international se trouve devant un profond changement. Les rapports de forces globaux sont en pleine mutation. De nouveaux conflits émergent et d'anciens se réveillent. Les désaccords des grandes puissances en matière de commerce mènent progressivement à un protectionnisme au niveau mondial. Les mouvements migratoires augmentent à l'échelle mondiale. Le nombre de personnes en quête de protection contre les poursuites et les expulsions ou à la recherche de meilleures conditions de vie, augmente sans cesse. Le thème de l'immigration divise les États membres, d'où la difficulté de trouver des solutions européennes communes. Les conséquences du changement climatique sont clairement perceptibles. Une action urgente est requise au niveau de l'ensemble de l'UE. Les États industriels européens contribuent de façon notable aux émissions de CO2 croissantes et à la pollution en constante augmentation. Entretemps, la Chine et de nombreuses économies émergentes d'Asie et d'Amérique du Sud y participent également de façon significative. L'année 2018 marque le 10ème anniversaire de la crise financière mondiale qui a particulièrement touché la zone euro et constitué une rude épreuve pour toute l'UE.

La crise s'est traduite en partie par une politique d'austérité sévère, notamment en matière sociale, et en partie par un ralentissement continu des taux d'intérêts, qui a entraîné une réelle perte de valeur pour de nombreux citoyens. L'insolvabilité de certains pays européens a pu partiellement être évitée, moyennant un fort affaiblissement des Traités de l'UE et, conduisant à une perte de confiance de la part des citoyens. La communauté des six États fondateurs s'est transformée en une Union de 28 États, qui couvre une grande partie du continent européen. Les processus d'adhésion ont stabilisé de nombreux États tout en promouvant la démocratie et l'État de droit. Cependant, avec chaque nouvelle vague d'adhésion, l'UE est devenue plus hétérogène. Chaque État membre apporte à

l'Union son histoire et ses croyances. Unie dans la diversité - la devise de l'UE est pertinente et présente une belle image. Il s'agit d'une tâche de longue haleine, qui consiste à constamment communiquer et mettre en avant ce qui nous unit tout en conservant les caractéristiques propres à chacun. C'est souvent épuisant ; mais c'est la condition sine qua non pour garantir la cohésion de l'UE. Elle ne peut agir à long terme de façon efficace qu'en impliquant les États membres et les citoyens de l'Union. Elle dépend de l'acceptation de ses membres. Le résultat du référendum du Brexit a ébranlé l'UE. La sortie du Royaume-Uni et ses conséquences met à l'épreuve la cohésion de l'UE. Le projet européen n'est plus un thème incontesté dans tous les États membres. Les forces anti-UE en marge du spectre politique ont récemment gagné des votes. Dans certains États, elles composent même le gouvernement. La structure de l'UE est complexe. La responsabilité et les compétences des différents niveaux ne sont pas compréhensibles pour de nombreux citoyens et acteurs économiques. Les politiques et actions de l'UE doivent être communiquées en permanence et toutes les conséquences doivent être présentées. Il reste encore du chemin à parcourir pour arriver à un public européen commun.

Préambule : principes définissant notre politique européenne

L'engagement européen fait partie des raisons d'État du Bade-Wurtemberg. Le préambule de la constitution stipule que le Land s'organise « en tant que membre vivant de la République fédérale d'Allemagne au sein d'une Europe unie, et dont la constitution est conforme aux principes fédératifs et de subsidiarité ». Les succès de l'intégration européenne se reflètent clairement dans le développement du Land. La Communauté Européenne fut fondée après les deux guerres mondiales comme un projet de paix et de conciliation et contre le nationalisme des États européens. Les guerres et la concurrence ont marqué l'Europe pendant des siècles. Le processus de réconciliation entre l'Allemagne et la France fut le point de départ symbolique de l'intégration européenne.

Le Bade-Wurtemberg partage avec la France la plus grande frontière commune de tous les Länder allemands. La collaboration transfrontalière est très active au niveau du Rhin Supérieur. En conséquence, la région est marquée par sa diversité culturelle et sa force économique. L'UE est un acteur principal du développement de la prospérité des États membres et de leurs citoyens. Un instrument important de cette institution est le marché intérieur de l'UE, qui constitue le plus grand territoire économique cohérent du monde. Pour le Bade-Wurtemberg, cet état de fait est particulièrement important, car l'économie du Land repose principalement sur les exportations. Le marché intérieur fixe des règles communes et favorise le commerce international. Pour compenser les effets du marché intérieur, des politiques de cohésion ont été créées, afin de garantir et renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale. Le modèle européen de l'économie sociale unit les États membres. L'homme en est la pièce fondamentale et pas uniquement en sa qualité de consommateur potentiel. L'UE est depuis longtemps bien plus qu'une communauté économique. Elle représente un système social qui protège les droits de l'homme et du citoyen, ainsi que ceux des minorités. Elle pratique et défend la démocratie, la séparation des pouvoirs et l'égalité en son sein.

L'UE est une communauté de droit. Le succès de l'Union dépend du respect, par tous les États membres, des accords convenus. La subsidiarité est la dimension centrale de la réussite de l'UE. Cette culture, qui a toujours été prônée dans le Bade-Wurtemberg, donne aux États membres, aux Länder, aux districts administratifs (Landkreise), aux villes et aux communes la marge de manœuvre nécessaire pour s'adapter aux différences locales et régionales dans l'intérêt des citoyens. Le principe de subsidiarité implique également que le niveau UE devra être renforcé pour les sujets pour lesquels une action au niveau européen apportera une plus-value. Ce n'est que quand un problème ne peut pas être résolu au niveau inférieur que le niveau directement supérieur sera sollicité pour proposer une solution. La cohérence de l'UE se nourrit d'échanges et de rencontres. De nombreuses villes, circonscriptions et communes du Bade-Wurtemberg cultivent des partenariats dans toute l'Europe. Il en est de même pour des écoles, des associations, des administrations et d'autres organisations. Nombre de nos universités, centres de recherches et culturels travaillent de façon intensive en collaboration avec des partenaires de toute l'Europe. La situation du Land, à la trijonction avec la France, la Suisse et notre voisin autrichien, favorise un échange étroit et la collaboration transfrontalière. En plus de quatre décennies, des régions modèles ont émergé de la collaboration internationale et ont enregistré une amélioration notable de la vie quotidienne des personnes, des entreprises, des travailleurs, des consommateurs, des communes et des universités. Ici, nous vivons l'Europe de façon concrète. En outre, le Bade-Wurtemberg fait partie du réseau « Quatre moteurs pour l'Europe ». Avec l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Lombardie et la Catalogne, nous partageons la vision d'une Europe de régions fortes et innovantes. Le Danube prend sa source dans le Bade-Wurtemberg. Le Land fut l'un des instigateurs de la stratégie de l'UE pour la région du Danube et coopère de façon multiple avec les États bordant le fleuve.

Dix images d'avenir. Une UE, qui...

Dans quelle UE souhaitons-nous vivre à l'avenir ?

... jouit de valeurs communes

... est construite de bas en haut

... est stable, basée sur l'État de droit et démocratique

... assume son rôle dans le monde de façon forte et responsable

... apporte la prospérité et la sécurité sociale

... protège ses citoyens

... fournit une assistance à ceux qui en ont besoin

... préserve la nature et les besoins fondamentaux naturels

... promeut le savoir et l'innovation

... unit les citoyens

1. Une UE qui jouit de valeurs communes

L'UE est une communauté de valeurs. Elle est donc bien plus qu'une simple communauté économique. Les valeurs défendues sont les suivantes : respect de la dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, État de droit et respect des droits de l'Homme, dont ceux des personnes appartenant à une minorité (article 2 du Traité sur l'Union Européenne). L'Europe a défini ces valeurs sur la base de son passé tumultueux et des échanges fructueux entre ses peuples. Le modèle de la communauté européenne repose sur ces valeurs. Il se distingue entre autres par la liberté de chacun, la préservation des ressources naturelles, l'économie sociale de marché, la solidarité, le pluralisme, la liberté d'opinion et l'égalité des sexes. Il vise à défendre ces valeurs dans le monde, en particulier face aux régimes autocratiques, qui entravent la liberté des hommes. Le respect des valeurs européennes pose en outre les jalons des actions définies au sein de l'UE. Ces derniers doivent impérativement représenter de façon consciente les valeurs européennes dans sa politique étrangère et de sécurité.

L'UE, en tant que puissance économique mondiale, jouit d'un prestige et exerce une influence certaine. À l'avenir, elle devra utiliser ce potentiel de façon plus soutenue pour promouvoir le modèle européen de cohabitation pacifique dans les conflits mondiaux. L'UE base son action sur ces valeurs pour orienter ses activités en matière de politique commerciale et économique et pour les questions relatives à l'asile et à l'immigration, ainsi que pour la protection climatique et de l'environnement. Les objectifs de l'agenda 2030 pour le développement durable constituent également le cadre d'action de l'UE. Les États membres doivent eux aussi appliquer les valeurs européennes communes. L'UE est tenue de défendre le respect des valeurs européennes au sein des États membres. Si celles-ci sont mises à mal par des mesures nationales émises dans des États membres et si les valeurs fondamentales ne peuvent plus être garanties de façon suffisante, nous nous trouvons face à un risque d'affaiblissement de la Communauté.

L'UE est une communauté de droit. Il est de son ressort de s'assurer que les parties contractantes respectent les accords conclus. Comme l'UE est une association d'États souverains, l'application des règles dépend de la coopération des États membres. Le gouvernement du Land soutient la Commission, en recourant aux mécanismes présentés dans les traités pour faire respecter ses règles, et notamment au principe de l'État de droit, qui offre la possibilité de suspendre le droit de vote d'un État membre (art. 7 du Traité de l'Union Européenne). Le respect des normes de l'État de droit doit également être déterminant pour le versement des subventions de l'UE. Dans le cas où les instruments existants ne sont pas efficaces à long terme, il faudra en introduire de nouveaux plus efficaces dans le cadre d'un changement de constitution, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'UE. L'UE fonde son acceptation sur la fiabilité et la prédictibilité. Les valeurs et les normes européennes se basent sur la diversité de la culture européenne. Cette diversité est une valeur en soi. Les particularités et traditions régionales vécues au quotidien doivent être prises en compte et cultivées. L'identité européenne existe parallèlement aux identités nationales et régionales.

2. Une UE construite de bas en haut

Conformément à ses traités, l'UE est organisée de bas en haut (Art. 5 du Traité de l'Union Européenne), c'est-à-dire selon le principe de subsidiarité. D'après ce principe émanant de la doctrine sociale-chrétienne, l'individu est le premier responsable de ses propres intérêts. Les communes, villes et districts administratifs, qui constituent les unités les plus proches du citoyen, sont les fondations de l'UE. Tous les niveaux bénéficient de leurs propres possibilités d'organisation et participent à la politique de l'UE. Ce n'est que lorsque la tâche dépasse l'individu, les communes ou les régions qu'entre en scène le niveau supérieur, à savoir l'État membre ou l'UE.

La subsidiarité doit constituer le principe décisif pour la répartition des tâches au sein de l'UE. L'implication de l'UE doit être renforcée pour les sujets pour lesquels un traitement au niveau de l'UE offre une valeur ajoutée, notamment lorsqu'ils revêtent une dimension européenne ou mondiale. Cela concerne notamment la politique extérieure, les questions relatives à la défense, les demandes d'asile, la recherche de pointe ou la protection climatique. La prochaine réforme de l'UE devrait se pencher sur la question de la répartition des responsabilités entre l'UE, les États membres, les régions et les communes. L'objectif étant d'établir un système de compétence dans lequel l'UE se voit renforcée pour les questions majeures et les régions et communes reçoivent plus de possibilités d'organisation.

Nous saluons les différentes initiatives de la Commission visant à renforcer le principe de la subsidiarité. Ce dernier doit être davantage pris en compte dans les décisions de l'UE ; et ce pour tous les domaines qui ne sont pas exclusivement du ressort de l'UE. Nous exigeons de la Commission, mais également du Parlement et du Conseil européens, qu'ils expliquent mieux, lors de la proposition de nouveaux projets législatifs, pourquoi les niveaux inférieurs ne peuvent pas atteindre les objectifs de façon suffisante et pourquoi il convient de les traiter au niveau de l'UE. La Commission devrait ainsi améliorer ses analyses d'impact et intégrer davantage les États membres et les régions en amont des projets législatifs. En contrepartie, le Bade-Wurtemberg s'impliquera davantage à l'avenir dans les processus d'analyse d'impact des projets législatifs de l'UE qui sont importants pour le Land. Les parlements nationaux doivent occuper une place plus importante, car ils constituent une passerelle primordiale vers les citoyens. Notamment dans le cadre du contrôle de la subsidiarité, les procédures devront être rédigées de façon à ce que les intérêts légitimes des parlements nationaux soient mieux pris en compte. Jusqu'à présent, une violation du principe de subsidiarité (carton jaune) requérait l'approbation d'un tiers des parlements nationaux. Cet obstacle s'est avéré trop élevé. Nous demandons une baisse du quorum.

À l'avenir, le gouvernement du Land attend une révision plus détaillée de la part de l'UE, afin que celle-ci confirme si elle dispose d'une base juridique spécifique pour un projet de loi planifié. Souvent, l'UE appuie ses propositions de loi sur une clause générale d'atteinte des objectifs du marché intérieur (Art. 144 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne). La Commission devrait s'engager (Code of Conduct) à n'utiliser la clause générale que lorsqu'il existe un lien explicite avec le marché intérieur. En outre, nous attendons de l'UE qu'elle réduise activement la densité normative. L'UE doit se concentrer davantage sur les principes et objectifs cadres que sur les détails. C'est pourquoi nous nous engageons, conformément au principe de subsidiarité, à nous référer à l'avenir aux directives de l'UE qui laissent de la place aux démarches de mise en œuvre nationales ou régionales. Nous appliquerons le droit européen dans le cadre proposé par l'UE, sans chevaucher les réglementations régionales ou nationales (pas de gold-plating - surréglementation). La conservation d'une latitude d'organisation concerne particulièrement les communes. L'UE s'est engagée à veiller sur la gestion autonome régionale et locale (Art 4 du Traité de l'Union européenne). Cela signifie notamment que la liberté durable en matière de services d'intérêt général, tels que

l'approvisionnement en eau, la gestion des eaux usées, la gestion des déchets ou des établissements consacrés à la formation et à la culture, doit être maintenue et ne peut être limitée par des directives européennes. Pour ce faire, nous allons renforcer la communication avec nos communes. En outre, nous contrôlerons s'il n'est pas possible d'augmenter le pourcentage de représentants communaux dans le Comité des régions. À l'avenir, le gouvernement du Land attend une révision plus détaillée de la part de l'UE, afin que celle-ci confirme si elle dispose d'une base juridique spécifique pour un projet de loi planifié. Souvent, l'UE appuie ses propositions de loi sur une clause générale d'atteinte des objectifs du marché intérieur (Art. 144 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne). La Commission devrait s'engager (Code of Conduct) à n'utiliser la clause générale que lorsqu'il existe un lien explicite avec le marché intérieur.

3. Une UE stable, basée sur l'État de droit et démocratique

Une UE forte doit garantir en même temps la capacité d'action, l'État de droit et le lien démocratique. Les différences politiques, sociales et économiques entre les États membres rendent souvent difficile une prise de décision homogène. En conséquence, la capacité d'action de l'UE s'en voit freinée et l'obtention de progrès rapides en est inhibée. Les nouvelles adhésions ont également posé de nouveaux défis à la prise de décisions au niveau de l'UE.

Selon le gouvernement du Land, il convient de définir, dans les domaines pour lesquels les Traités rendent cela possible, les cas où le vote majoritaire peut remplacer l'unanimité. Cela s'applique notamment à la politique commune étrangère et de sécurité. En revanche, le principe de l'unanimité devrait être maintenu pour les domaines sensibles, tels que les politiques fiscale et sociale, vu son important rôle protecteur pour ces questions. Le gouvernement du Land plaide également pour le renforcement de la capacité d'action de l'UE, afin de faire progresser les États membres ensemble sur des sujets spécifiques. Les Traités prévoient déjà une collaboration renforcée pour certains domaines polieuropéen. Elle est garantie d'une part par la participation des États membres aux processus décisionnels du Conseil européen et du Conseil des Ministres de l'UE - associant les parlements nationaux conformément aux prescriptions nationales - et d'autre part, par les élections du Parlement européen.

Le Parlement européen a connu depuis son origine un important renforcement de son pouvoir, principalement par le Traité de Lisbonne. Il légifère également, à quelques exceptions près, en tant que colégislateur, notamment pour le Budget de l'UE. Pour la démocratie au sein de l'UE, ce développement constitue un signe important. À long terme, un droit de vote de l'UE qui respecte mieux les proportions de la population, présentera une contribution supplémentaire au renforcement du lien démocratique du Parlement européen. Il est envisageable, par exemple, d'organiser des circonscriptions, définies au niveau européen, qui dépasseraient les frontières ou l'instauration de listes transnationales. Nous préconisons une évolution selon laquelle le choix du Président de la Commission serait davantage lié à la décision d'une majorité parlementaire du Parlement européen. Par ailleurs, toute adaptation du Parlement européen devra respecter les principes de la Constitution et la jurisprudence respective de la Cour constitutionnelle pour les questions européennes. Le secteur public européen est également important pour la démocratie. Il est très important de disposer d'une communication nationale et européenne sur les débats politiques européens et les décisions des institutions de l'UE. Il s'agit, entre autres, de les diffuser et de les évaluer en détail, et que les médias transmettent les débats plénières du Parlement européen. La présence des Institutions de l'UE sur les réseaux sociaux devrait être renforcée.

Une plateformetiques de l'UE. Par ailleurs, une coopération plus étroite entre les États peut également s'avérer judicieuse. Dans les deux cas, ce groupe devra toujours être ouvert à l'intégration de nouveaux États membres. L'extension de la capacité d'action de l'UE ne peut cependant pas se faire au détriment de la démocratie, car celle-ci est essentielle pour l'approbation des décisions et donc pour le succès du projet médiatique commune, proposant des contenus européens, pourrait consolider le public européen et établir en même temps un équilibre face aux entreprises numériques extra-européennes. La participation citoyenne est également importante pour le développement du public européen. L'initiative citoyenne européenne en est un exemple. La Commission s'adresse notamment aux citoyens dans le cadre de consultations en amont de projets législatifs. Dans ces cas, il conviendra d'améliorer la représentativité des données et la pondération régionale. Un accent particulier devrait être mis sur les prises de position des gouvernements et parlements régionaux dotés de compétences législatives. Le Bade-Wurtemberg a engrangé de

bonnes expériences en matière de participation citoyenne, notamment en ce qui concerne le processus de sélection au hasard des citoyens pour les sessions de dialogue.

4. Une UE qui assume son rôle dans le monde de façon forte et responsable

L'UE a fortement contribué à la paix, la stabilité et la prospérité que connaît le Bade-Wurtemberg. C'est pourquoi il est dans l'intérêt du Land de se responsabiliser également pour la réussite de l'intégration européenne. Les grands défis et les tâches importantes relèvent principalement du niveau mondial. Les États membres sont trop petits pour les traiter.

À long terme, la participation au développement planétaire devrait avoir lieu au niveau de l'UE uniquement. Pour ce faire, il est crucial de développer une politique étrangère européenne basée sur une décision commune. Les États membres devraient donc pouvoir voter les questions relatives à la politique étrangère et de sécurité selon le principe de l'unanimité, mais certaines décisions devraient également pouvoir être prises à majorité qualifiée. Du point de vue du Land, l'objectif à moyen terme est l'obtention d'une politique étrangère commune. Dans le but de maintenir la paix, que ce soit dans le monde ou dans les régions proches de l'Europe, la politique commune de sécurité et de défense revêt une grande importance et fait partie intégrante de la politique de l'UE. C'est pourquoi les efforts visant à renforcer les capacités et à établir à long terme une armée européenne en étroite collaboration avec l'OTAN sont une initiative à saluer.

Le Bade-Wurtemberg peut également participer à la politique de sûreté de l'UE dans la limite de ses prérogatives. Il peut par exemple participer à des missions liées à la police et à l'État de droit dans des pays tiers. Une collaboration cohérente, coordonnée au niveau de l'UE en matière de développement peut contribuer au maintien de la paix, à la stabilité et au développement économique durable des pays du sud. Par conséquent, la coordination de la collaboration en matière de développement doit être renforcée au niveau européen. Le Bade-Wurtemberg soutient l'Agenda 2030 dans le cadre de ses partenariats de développement et par différents projets gérés dans la région et à l'étranger. Ainsi, le Land participe activement aux questions de l'UE dans le cadre de réseaux et de partenariats et contribue à leur réalisation grâce à sa stratégie de développement durable.

Le Bade-Wurtemberg, région dotée d'une économie orientée vers les exportations, bénéficie de marchés ouverts et d'un commerce international régulé. Le commerce international offre de grandes perspectives pour notre Land. Pour garantir sa prospérité, il est très important de bénéficier de conditions de concurrence équitables, de l'ouverture des marchés et du respect de normes au plus haut niveau. Étant l'espace économique le plus important du monde, l'UE joue un rôle important dans l'établissement des règles du jeu.

À cet effet, il convient de viser à long terme la création d'un système commercial multilatéral sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Si aucun progrès n'est constaté par cette voie, il faudra d'abord conclure des accords bilatéraux de partenariats commerciaux et économiques entre l'UE et d'autres États ou associations d'États. Les contrats commerciaux avec les pays en voie de développement devront laisser aux États partenaires suffisamment de marge de manœuvre pour permettre l'établissement et le maintien durable de l'économie locale, ainsi que la création de valeur. Au niveau de la concurrence mondiale, il sera question d'appliquer les normes et valeurs propres à l'UE. Dans le domaine de la protection des données, les normes européennes sont devenues standard dans d'autres parties du monde. L'objectif de l'UE doit donc être de participer à la mise en œuvre de normes applicables au niveau mondial, notamment pour les domaines clés pour l'avenir, tels que la numérisation, l'intelligence artificielle, la biotechnologie ou la génétique. Il est dans l'intérêt de l'UE d'établir des relations étroites et de créer des contacts économiques avec ses voisins, afin de soutenir sa stabilité politique et économique. À côté du développement des relations

et du renforcement des structures démocratiques et liées à l'État de droit, il est nécessaire que l'UE fasse un effort de construction et propose des investissements en matière d'infrastructure internationale. Selon le gouvernement du Land, il convient d'ouvrir aux États des Balkans occidentaux une perspective d'adhésion. Les conditions d'adhésion à l'UE impliqueront le plein respect des critères d'adhésion, et notamment la preuve d'une structure démocratique et d'État de droit stable, d'une économie de marché stable et de la protection des minorités (conformément aux critères de Copenhague).

Le Bade-Wurtemberg continuera à s'engager pour que ces États se rapprochent des normes et valeurs communes de l'UE, dans le cadre des commissions gouvernementales mixtes auxquelles il participe et de la stratégie de l'UE pour la région du Danube. Concernant les États qui ne remplissent pas les critères d'adhésion ni les valeurs communes ou les normes de l'UE, cette dernière devrait envisager de nouveaux modèles de coopération, d'un niveau inférieur à l'adhésion totale.

5. Une UE apportant la prospérité et la sécurité sociale

À l'avenir, l'UE apportera également la prospérité, l'emploi et la sécurité sociale. Grâce à ses quatre libertés fondamentales (la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux), le marché interne de l'UE garantit un cadre réglementaire stable aux entreprises, aux travailleurs et aux consommateurs. Tous ces acteurs bénéficient des standards élevés du marché intérieur. Au sein du marché intérieur, la concurrence doit être autorisée dans le but d'offrir les meilleures solutions et les particularités régionales éprouvées comme le brevet de maîtrise ou le modèle coopératif et basé sur les caisses d'épargne doivent être préservés. Les régions et les collectivités sont bien plus que des sites d'investissements du marché intérieur.

Dans toute l'UE, les obstacles pratiques doivent être levés, afin que les consommateurs puissent bénéficier d'un plus grand choix et de prix plus bas et que les entreprises puissent proposer leurs marchandises et services tous pays de l'UE confondus. Les différentes réglementations administratives, les procédures de notification, les obligations en termes de formulaires ou de documentation découragent les entreprises, notamment dans le secteur des services, à s'ouvrir à d'autres États membres. La Commission doit agir plus activement sur leur élimination ; par ailleurs, les États membres sont encouragés à adapter leurs réglementations et leurs pratiques administratives. Le Bade-Wurtemberg continuera à se mobiliser pour l'élimination des obstacles existants dans l'espace frontalier franco-allemand. Dans la mesure du possible, les entraves doivent également être éliminées en matière de services sociaux et la collaboration doit être encouragée dans les régions frontalières, notamment en matière de santé et de soins. Néanmoins, il convient de tenir compte du caractère particulier des services sociaux, et en particulier dans le domaine des services d'intérêt général.

Le marché intérieur doit être en constante évolution. Les standards élevés du modèle de l'économie sociale du marché doivent également être disponibles pour les modèles de gestion numériques et doivent être davantage développés. L'UE bénéficie d'une longue expérience dans la création d'une base légale commune pour des États ayant connu une réalité politique, culturelle et historique différente. L'UE a la chance de pouvoir définir des normes pour toute la politique européenne en matière d'Internet. Il faudra établir des règlements assurant un équilibre parfait entre la liberté d'expression et la protection des données, et fournir un niveau élevé de sécurité tout en encourageant l'innovation. En même temps, la collaboration européenne et internationale en matière fiscale doit être intensifiée, afin de lutter contre l'évasion fiscale et permettre une concurrence locale équitable. L'émergence de nouveaux modèles de gestion sur Internet requiert également une action coordonnée au niveau de l'UE et à l'international, afin de garantir une gestion effective des activités commerciales sur Internet.

L'obtention d'un Euro fort, qui soit une devise mondiale, doit demeurer l'objectif de la politique monétaire de l'UE. Le Pacte de stabilité et de croissance reprend les règles fondamentales du fonctionnement de l'Union monétaire. La Commission doit veiller à son maintien de façon plus conséquente. Chaque nouveau développement de l'Union économique et monétaire doit s'inscrire dans le principe d'unité face au risque, aux responsabilités et à la durabilité des finances publiques. À l'avenir, les aides financières sans conditions devront être exclues dans la zone Euro. La mise en œuvre de réformes structurelles favorisant la croissance bénéficie de la plus haute priorité dans les États membres. À l'avenir, l'octroi de fonds de l'UE devra donc être davantage lié aux réformes des États membres. C'est par ailleurs une tâche primaire des États membres de procéder à des réformes structurelles permettant d'améliorer leur compétitivité. Il est de leur propre intérêt de le faire. Tous les États de la zone Euro devront d'abord avoir mis en place des systèmes nationaux de garantie stables avant de pouvoir penser aux étapes nécessaires au développement d'un système de garantie

européen. Pour le gouvernement du Land, il est important dans tous les cas que la situation particulière des caisses d'épargne et des banques coopératives soit prise en compte. En ce qui concerne la réglementation bancaire, il est nécessaire de partir du principe selon lequel les petites banques régionales ne devront pas être soumises aux mêmes règlements que les grandes institutions d'importance systémique.

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME), fortes et innovantes, constituent une caractéristique spécifique des économies nationales européennes. Elles créent de nombreux emplois et sont fortement ancrées dans leur région tout en étant innovantes et flexibles. L'UE devrait promouvoir le développement des PME et des start-ups. L'UE et les États membres doivent instaurer un environnement propice aux nouvelles créations d'entreprises en simplifiant la législation concernée. La réglementation en matière fiscale, de déclaration et d'information, ainsi que les normes de sécurité au travail, devraient être revues afin de définir si elles ne sont pas trop lourdes pour les PME et s'il est nécessaire de les réviser. Il convient de continuer à promouvoir le Small Business Act de l'UE, programme ambitieux en matière de politique des PME, afin d'obtenir une réglementation européenne intelligente et adaptée aux besoins des PME et des micro-entreprises.

La création d'emploi et la diminution du taux de chômage, notamment parmi les jeunes, doit demeurer un objectif commun des efforts entrepris à tous les niveaux politiques. Le Bade-Wurtemberg considère que le modèle prospère que constitue la formation par alternance est un élément important, et poursuivra son engagement actif, avec les moyens à sa disposition, envers la collaboration avec d'autres régions et États membres. L'UE et les États membres devront s'engager davantage dans ce domaine par l'introduction de leurs propres programmes.

La garantie de conditions de travail équitables et l'amélioration de la mobilité des ressources humaines qualifiées dans l'UE doivent être davantage renforcées. Les citoyens de tous les États membres doivent pouvoir bénéficier des succès de l'économie de marché social, tels que le fort partenariat social, le droit de participation, et les systèmes sociaux efficaces. Lorsqu'il existe encore de grandes différences, comme par exemple dans le cas du droit de participation, le processus d'harmonisation doit être fortifié vers le haut. L'approche sociale visée par le « socle européen des droits sociaux » (les 20 principes dans les domaines de l'égalité des chances, l'accès au marché du travail, les conditions de travail équitables, la protection sociale et l'inclusion sociale) est la voie correcte pour y arriver.

6. Une UE qui protège ses citoyens

La mise en réseau des économies nationales et l'espace Schengen sans frontière interne sont des réalisations importantes de l'UE dont les personnes peuvent bénéficier directement. Ces mesures, malgré leurs avantages tangibles, ont cependant provoqué chez certains citoyens européens un sentiment d'incapacité d'action de la part des États. Les criminels utilisent les avantages de la libre circulation et influencent négativement l'acceptation de l'UE par les citoyens.

L'UE et les États membres doivent par conséquent collaborer plus étroitement afin de prévenir et de faire la lumière sur la criminalité. Certaines menaces, telles que le terrorisme international ou la cybercriminalité ne peuvent être affrontées avec efficacité que si les services de sécurité des États membres coopèrent étroitement et si l'UE crée un cadre adapté. Nous apprécions le fait que l'UE ait mis en place durant ces dernières années une série d'instruments visant à renforcer l'architecture européenne en matière de sécurité, tels que les bases de données ou les normes réglant les groupes d'enquêtes communs. Entretemps, le paysage des bases de données nationales et européennes est cependant devenu complexe. Vu la diversité et le nombre d'instruments, il est nécessaire de faire un état des lieux et de procéder à une évaluation ; les autorités exécutives devraient être impliquées dans le processus. En outre, la qualité et l'actualité de ces bases de données devraient être améliorées dans l'ensemble de l'UE.

De même, la connexion et l'interopérabilité des bases de données est décisive pour que les autorités policières et de sécurité puissent les utiliser de façon effective. L'administration du Land veille à ce que les autorités de sécurité soient bien formées à l'utilisation des bases de données. Le cas échéant, il convient de faciliter leur accès par les autorités gérant la protection des frontières, les visas, l'immigration et la sécurité, afin que celles-ci puissent rapidement et sûrement repérer les usurpations d'identité, et les prévenir. Toutes les mesures doivent garantir les droits des personnes concernées. Une lutte transfrontalière efficace contre la criminalité implique des systèmes de défense des droits opérationnels dans les États membres et la confiance dans les structures locales. La Commission devrait donc utiliser les instruments prévus dans les Traités afin de garantir l'application de la réglementation commune dans les États membres. Le strict respect des critères prescrits est également nécessaire en cas d'élargissement de l'espace Schengen.

Le partage des informations constitue un aspect important de la lutte contre la criminalité transfrontalière. Le centre de coopération franco-allemand policière et douanière de Kehl est un exemple en la matière. Les autorités de gestion de la sécurité doivent disposer des ressources matérielles et humaines nécessaires pour lutter de façon efficace contre les menaces émergentes.

Pour ce faire, l'UE, les États membres, mais aussi les régions et le Land doivent apporter leur contribution. L'entraide judiciaire ne doit pas échouer en raison de problèmes d'application technique. Il convient de mettre en place une infrastructure numérique permettant l'échange de données sensibles tout en respectant les normes en matière de protection des données. Concernant la cybercriminalité, il est nécessaire de définir la combinaison des ressources permettant de se défendre et de résoudre des menaces futures émergentes. Une collaboration transfrontalière efficace sousentend que les exécutants seront familiarisés aux structures supranationales et au travail réalisé dans les autres États membres. En ce qui concerne la collaboration transfrontalière, il s'avère essentiel de former le personnel des États membres ; il convient de promouvoir l'apprentissage des langues étrangères et la participation à des programmes d'échange. Il est nécessaire de créer des incitations tangibles visant une extension des compétences européennes des autorités de sécurité et des tribunaux.

Le gouvernement du Land renforcera sa participation et tiendra compte de ces principes dans la nomination des fonctions dirigeantes de l'administration et de la justice. Le transfert des compétences en matière de prévention des risques et de poursuite pénale au niveau européen touche le noyau sensible du droit souverain national. Dans ce contexte, le transfert d'une compétence aussi décisive ne peut être considéré qu'après en avoir analysé tous les aspects. Dans tous les cas, cela requiert la légitimité démocratique et des voies de recours, ainsi qu'une protection efficace des droits fondamentaux. Avec la création du Parquet européen, les compétences en matière de poursuite judiciaire ont été définies pour la première fois au niveau de l'UE ; ce n'est qu'après le lancement des actions durables et une évaluation approfondie de celles-ci qu'il sera possible d'envisager un élargissement des compétences.

La protection des frontières extérieures de l'UE est fondamentale pour garantir la sécurité au sein de l'Union. Les crises de ces dernières années ont révélé un besoin urgent d'intervention. Il convient de garantir les ressources matérielles et humaines nécessaires pour les autorités de protection des frontières. Nous préconisons le développement de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, Frontex. Le budget de l'UE devrait prévoir les ressources nécessaires. L'équipement technique aux frontières doit être développé. Il faudra notamment améliorer l'enregistrement des personnes entrant dans l'UE, les autorisations d'entrée électroniques et l'enregistrement biométrique à l'entrée et à la sortie. Il est nécessaire de garantir que les autorités compétentes sachent qui séjourne dans l'espace Schengen.

7. Une UE qui fournit une assistance à ceux qui en ont besoin

Dans le cadre de l'histoire européenne, marquée par les persécutions et les exils, l'UE s'est défini l'objectif de créer un système d'asile européen commun qui protège et accepte les personnes menacées par des guerres et des persécutions. Pour ce faire, elle nécessite une approche holistique de sa politique en matière d'asile et d'accueil des réfugiés. Il convient de se pencher en premier lieu sur les raisons de l'exil. La protection et l'assistance doivent d'abord être fournies dans le pays d'origine, et ensuite dans les pays d'accueil voisins.

Il s'agit notamment d'améliorer les conditions de vie sur place, de renforcer les structures administratives, pour obtenir une base pour la construction et la croissance d'une économie durable et viable. À titre d'exemple, le Fonds européen pour l'Afrique est une approche cohérente. Des conditions commerciales plus équitables peuvent aussi contribuer à l'amélioration de la situation. Les efforts doivent être déployés à tous les niveaux. Les sociétés commerciales de Bade-Wurtemberg peuvent y prendre part par l'intermédiaire d'investissements, pouvant aider à la création de structures économiques locales et de systèmes de formation. Un système européen durable en matière d'asile repose sur une collaboration solidaire de tous les États membres. Chaque État doit y mettre du sien. Si les États membres devant accueillir un nombre disproportionné de demandeurs d'asile sont laissés seuls face au problème, l'UE ne pourra pas garantir les droits de l'Homme des réfugiés à long terme. Les normes doivent être harmonisées dans l'ensemble de l'UE. Ainsi, une attention spéciale devra être accordée aux groupes particulièrement sensibles, que constituent les femmes et les enfants.

Il convient de mettre en œuvre des procédures d'asile rapides et efficaces. Des règles communes devront définir dans quel État membre le statut de protection du demandeur sera reconnu. Tous les États membres devront présenter les mêmes conditions d'accueil. La réforme nécessaire du régime d'asile européen commun doit être achevée le plus rapidement possible. Un système d'asile durable requiert une protection efficace des frontières externes de l'UE. C'est pourquoi l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, Frontex, doit être renforcée. Les États membres et le Land du Bade-Wurtemberg participent à ce processus de consolidation, permettant de lever les contrôles frontaliers internes temporaires au sein de l'espace Schengen. En outre, il convient de renforcer les mouvements de réfugiés (Resettlement) au niveau de l'UE, ce qui permettrait d'ouvrir un chemin direct des demandeurs d'asile dans l'UE. Cela favoriserait la lutte contre l'immigration clandestine et la réduction des exodes dangereux en mer Méditerranée. Les régions peuvent également participer au processus : ainsi, le gouvernement du Land a assuré la protection d'environ 1 000 femmes et enfants yézidis dans le cadre de son contingent spécial dans le nord de l'Irak. Les demandeurs d'asile avec statut de résidence à long terme doivent être soutenus dans les États membres par des mesures d'intégration. Puisque l'intégration a principalement lieu au niveau communal et régional, ce sont les régions qui devront assumer cette responsabilité. Durant ces dernières années, beaucoup d'habitants de Bade-Wurtemberg ont largement contribué à l'intégration des réfugiés via des actions bénévoles.

Le Bade-Wurtemberg a par exemple participé au Pacte pour l'intégration et a l'intention de poursuivre et d'améliorer son engagement de façon continue. Nous continuerons à nous engager pour l'amélioration de la communication de nos valeurs fondamentales de cohabitation, comme ce fut le cas dans l'enseignement de l'État de droit pour les réfugiés. En même temps, il convient de reconnaître que la réceptivité et les capacités d'accueil des États membres ne sont pas illimitées. Il existe une grande différence entre les demandeurs d'asile répondant aux critères en matière de droit d'asile et de protection internationale conformément à la convention de Genève sur le statut des réfugiés d'une part, et les immigrés d'autre part. À long terme, l'UE devra définir une approche

globale permettant de diminuer la pression migratoire par un ensemble de mesures supplémentaires.

8. Une UE qui préserve la nature et les besoins fondamentaux naturels

Le principe de conservation des besoins fondamentaux naturels fait partie des valeurs communes de l'UE. Il découle en grande partie de la pensée chrétienne de la création. Cependant, il convient de remarquer que l'activité humaine dans le monde entier mène à une détérioration de plus en plus importante des conditions naturelles de vie et d'environnement. Les défis mondiaux, tels que le changement climatique ou l'extinction des espèces, la consommation des ressources en constante augmentation, la pollution des océans et du milieu aquatique, ne se limitent pas aux frontières et nous poussent à intervenir. Si nous voulons arrêter et inverser la tendance, de gros efforts sont requis à tous les niveaux de la société et dans tous les aspects de la vie. L'UE doit être pionnière dans la protection du climat et de l'environnement. Les règlements et normes fixés au niveau de l'UE doivent être respectés de façon conséquente.

Le Bade-Wurtemberg souhaite participer à cette action en renforçant les structures d'exécution au niveau du Land et en appliquant de façon exemplaire le droit européen aux installations et aux biens immobiliers du Land. L'UE doit s'engager fermement pour le respect de l'Accord de Paris sur le climat à l'international. Les réglementations-cadres de l'UE permettent d'organiser la mise en œuvre de l'accord de façon socialement acceptable, neutre du point de vue de la concurrence et transparente pour les citoyens. Dans l'ensemble de l'UE nous devons poursuivre la réduction de la production de gaz à effet de serre.

Les États membres et les régions doivent redoubler d'efforts pour atteindre dans les décennies à venir l'objectif de limiter l'augmentation de la température mondiale à moins de deux degrés par rapport aux valeurs préindustrielles, et si possible à 1,5° C. Le Bade-Wurtemberg propose des stratégies concrètes dans son approche globale en matière de production énergétique et de protection du climat : le renforcement de l'efficacité énergétique est prioritaire, par une augmentation du taux des énergies renouvelables, une infrastructure adaptée à la transition énergétique et une intensification de la recherche. Le Bade-Wurtemberg s'engage également à promouvoir la mobilité à faible émission. Il est également nécessaire d'encourager davantage une agriculture et une sylviculture plus respectueuses du climat, en créant une augmentation de l'absorption du dioxyde de carbone. En même temps, l'agriculture et la sylviculture doivent s'adapter aux exigences du changement climatique et bénéficier d'aide en la matière.

Le gouvernement du Land va réduire durablement la consommation de ressources non renouvelables, au profit d'une bio-économie basée sur la récupération. Le Bade-Wurtemberg souhaite devenir pionnier européen en la matière. Les mesures à prendre incluent les subventions pour le développement écologique des produits, les cycles de production durables et le recyclage, ainsi que pour une élimination rigoureuse des déchets. Au niveau de l'UE, le gouvernement du Land s'engage entre autres à réduire drastiquement le plastique, dans la mesure où le processus s'inscrit dans le développement durable. Les obligations de reprise d'un nombre croissant de groupes de produits et la fin des exportations de déchets devraient également être réglées dans l'ensemble de l'UE.

L'UE, l'État fédéral et le Land doivent adopter de nouvelles initiatives visant à améliorer la qualité de l'air, en particulier dans les villes. Voici quelques exemples de contribution importantes qui permettraient la réduction des nuisances issues de la circulation automobile dans les villes : l'amélioration de la circulation piétonne ou cycliste, le développement des transports publics urbains et suburbains et d'une gestion de parkings performants, la réduction des émissions des véhicules, par exemple en intégrant des concepts de mobilité intelligente et de gestion du trafic intelligentes ou en

encourageant la mobilité électrique. Nous souhaitons inverser la tendance en matière d'extinction des espèces, en structurant plus efficacement les programmes de protection de la nature du Bade-Wurtemberg et intensifier les subventions déjà existantes pour une agriculture préservant la biodiversité et contribuant à son développement. Au niveau européen, nous plaidons pour un développement progressif de la politique agricole commune, qui a défini un objectif quantifiable pour la protection des espèces. Le Bade-Wurtemberg vise notamment à atteindre une proportion de 30 % de culture écologique dans le Land.

La conservation de la nature requiert également un traitement responsable des animaux. La garantie de bonnes conditions d'exploitation et le soutien aux petites et moyennes entreprises agricoles familiales devraient constituer un objectif européen.

9. Une UE qui promeut le savoir et l'innovation

À l'avenir, notre compétitivité en matière économique et scientifique ne pourra être garantie que par des efforts européens communs. L'objectif doit viser l'augmentation du dynamisme des innovations européennes. L'EU doit devenir, plus que jamais, une Union du savoir et de l'innovation. La création de l'Espace européen de la recherche, une initiative de l'UE, est d'importance capitale. L'objectif de l'Espace européen de la recherche est d'interconnecter étroitement et de développer les systèmes scientifiques et de recherche nationaux en Europe. Pour ce faire, il convient d'améliorer et de simplifier la mobilité dans le domaine de la recherche. Le point fort de l'Europe réside dans l'échange et la collaboration des meilleurs experts du domaine scientifique et de la recherche autour de projets communs. Le programme Erasmus est l'une des histoires à succès les plus connues de l'UE. Ce programme d'échange soutient le transfert du savoir européen et est souvent à l'origine de carrières brillantes. L'échange facilité par le programme Erasmus Plus doit être davantage développé au niveau de l'UE et doit bénéficier du soutien des États membres ou des régions. Dans le but de contrer le manque croissant de ressources humaines qualifiées dans certains États membres, il convient par ailleurs de simplifier les possibilités de candidatures pour la recherche d'un emploi dans un autre pays de l'UE. En outre, il est nécessaire de progresser dans la reconnaissance mutuelle des qualifications en tenant compte des différents systèmes de formation des États membres. À moyen terme, il s'agit également de coordonner au niveau européen les règles d'immigration pour les ressources humaines qualifiées en provenance d'États tiers.

De même, la création d'un environnement propice aux innovations est très importante pour nous. Nous soutenons l'harmonisation des systèmes de subventions, l'abolition des contraintes bureaucratiques, l'adoption d'une réglementation adaptée à la taille des entreprises et des installations, la simplification des autorisations et une exploitation plus rapide des brevets. L'objectif doit tendre à une définition commune du leadership technologique pour les sujets clés porteurs d'avenir, et donc le développement des centres de recherche européens. Au sein de l'UE, il conviendra de définir des sujets clés en matière de recherche, afin de créer des synergies et d'éviter les doublons.

Les États membres sont trop petits pour fournir seuls les moyens nécessaires aux grands projets de recherche. L'établissement d'universités européennes internationales, orientées sur la recherche, est dès lors une priorité essentielle. Les territoires frontaliers offrent dans ce domaine de grandes possibilités. Grâce au groupement d'universités « Eucor – Le Campus européen », il existe déjà dans le Rhin supérieur une université européenne pouvant servir de base pour d'autres associations. Le budget de l'UE doit accorder une priorité majeure aux domaines de la recherche et du développement, ainsi qu'à l'encouragement du transfert des technologies. Pour ce faire, il sera nécessaire d'augmenter de façon substantielle le budget de recherche de l'UE. Pour que le Bade-Wurtemberg continue à faire partie des régions les plus innovantes d'Europe, nous mettons l'accent sur une promotion de la science et de la recherche ouverte à la technologie. Le gouvernement du Land soutient la politique de recherche de l'UE basée sur l'excellence et orientée vers la qualité. Il s'engage à partager les ressources de recherche de l'UE dans toutes les étapes du développement, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la viabilité commerciale.

Pour ce faire, il est également important pour nous que la recherche soit appliquée et proche de la réalité économique et que les subventions de l'UE soient adaptées aux besoins des PME et des start-ups. Au sein de l'UE, nous devons nous pencher davantage sur les grandes tendances technologiques, afin de pouvoir utiliser les nouvelles technologies de façon économique et éviter de futures dépendances. Les sujets importants dans ce domaine sont l'intelligence artificielle, l'industrie 4.0 et la robotique, la mobilité, l'économie biologique, la technologie environnementale, la technique

médicale et le secteur énergétique. Le Land a notamment créé un centre de coopération innovant, le « Cyber Valley ». Nous devons pouvoir reconnaître plus rapidement les défis présents dans ces tendances et proposer des solutions, notamment dans l'industrie automobile concurrentielle, qui repose de plus en plus sur l'automatisation, la numérisation et le respect des normes environnementales les plus élevées. Pour ce faire, nous avons besoin d'une infrastructure adéquate, et en particulier de développer des réseaux à hauts débits. Cette tâche relève principalement des entreprises de télécommunications. Quand les entreprises n'investissent pas, pour des raisons de non rentabilité, c'est au secteur public qu'il incombe de prendre la main. Et ce principalement dans les zones rurales. L'UE, les États membres, les régions et les communes doivent collaborer plus étroitement, notamment en ce qui concerne les questions d'intelligence artificielle et de génie génétique, qui provoquent des changements en matière éthique, sociale, sociétale et juridique. L'UE et tous les États membres devront mener un débat large et définir des mesures-cadres en la matière. La taille du marché intérieur de l'UE, avec bientôt 440 millions d'habitants, requiert des modèles de gestion numérique. Pour les questions de réglementation, il faudra trouver une « voie européenne » fixant des standards élevés de protection des données, au niveau interne comme externe.

10. Une UE qui rassemble ses citoyens

La consolidation de la cohésion européenne doit être davantage mise en avant. L'UE et le gouvernement du Land sont conscients de la grande importance de l'échange et de la rencontre entre les personnes pour la création d'une identité européenne commune et favoriser la cohésion. À l'avenir, il convient de faciliter, promouvoir et renforcer les options existantes en matière d'échange et de rencontres, pas seulement pour les jeunes générations, mais aussi pour toutes les tranches d'âges et tous les groupes de population. Il s'agit notamment de permettre les échanges et les rencontres au niveau de tous les domaines de la société, d'approfondir l'ancrage européen dans les écoles, les universités, les communes et dans les médias et d'intensifier l'interconnexion régionale à travers des modèles de collaboration transfrontalière.

Les programmes d'échange permettent d'organiser des rencontres, de nouer des amitiés directes et de vivre de multiples expériences scolaires, professionnelles et personnelles. Les échanges culturels et artistiques créent un esprit communautaire et éveillent les consciences quant à leur appartenance à l'Europe. Dans le cadre de nombreux partenariats organisés au niveau des villes, communes et districts administratifs, les citoyens se rencontrent en personne. Le gouvernement encourage les communes à promouvoir ces échanges. Les rencontres des jeunes chrétiens et les réseaux jeunesse jouent également un rôle inestimable. Les associations de riverains, les membres bénévoles des associations européennes et les établissements d'éducation extra-scolaire du Bade-Wurtemberg peuvent également fournir un apport précieux à ce sujet.

Il est possible notamment d'encourager la définition d'une année européenne volontaire ou un échange entre adolescents, étudiants ou jeunes travailleurs. Il existe déjà quelques exemples dans le Bade-Wurtemberg qui ont déjà fait leurs preuves et qui devraient faire des émules. En outre, il convient de mentionner la proposition de la Commission visant l'extension à long terme du programme Erasmus et son élargissement aux écoles et aux écoles supérieures professionnelles, ainsi qu'aux domaines de la culture et du sport. Les aînés devraient également avoir un accès plus facile au programme Erasmus. Des efforts particuliers sont nécessaires dans le domaine éducatif et professionnel, afin d'étendre les options de subventions et de les faire mieux connaître. L'UE doit, par conséquent, simplifier considérablement les demandes de candidature. Dans le cadre du programme Interrail « Explorez l'Europe », elle devrait s'adresser aux groupes qui n'ont pas encore pu bénéficier de ces programmes d'aide.

La visibilité de simulations, telles que le « Parlement européen des jeunes », devrait être renforcée par une meilleure publicité. Le Bade-Wurtemberg s'est fixé pour objectif de renforcer les discussions dans ses écoles concernant les questions européennes dans le cadre de la formation à la démocratie. Une compréhension plus approfondie de l'histoire de l'UE et du fonctionnement de ses institutions doit être transmise en collaboration avec des organisations partenaires. De même, il peut s'avérer utile de dispenser des cours d'histoire dont la perspective historique serait celle des pays voisins. En outre, le Bade-Wurtemberg fera tout son possible pour que les jeunes puissent davantage participer à des voyages de découverte des institutions européennes à Strasbourg et Bruxelles tout au long de leur scolarité. La Commission et le Parlement européen sont invités à soutenir de tels voyages informatifs au niveau financier et organisationnel. Les fonctionnaires peuvent jouer un rôle important pour enraciner l'Europe dans les communes et dans les administrations. Le Bade-Wurtemberg veut exploiter encore mieux le potentiel des fonctionnaires et prendre davantage en compte la capacité des administrations en matière européenne.

Ainsi, le Bade-Wurtemberg soutiendra des programmes d'accueil et d'échange pour les fonctionnaires, notamment dans les communes et districts administratifs partenaires. La question européenne doit bénéficier d'une attention accrue dans les communications médiatiques régionales

et interrégionales, afin de générer un public européen. La formation des journalistes doit intégrer des connaissances fondamentales en matière de fonctionnement de l'UE et de ses institutions. Le Bade-Wurtemberg souhaite prendre davantage de mesures incitatives, afin d'élargir l'offre en séminaires politiques européens, et amplifier les contenus de formation journalistique du Land. Dans le domaine du service public de radiodiffusion, il convient de renforcer les plateformes européennes en suivant l'exemple de la chaîne « Arte » ainsi que les formats numériques (comme des applications ou des podcasts). Afin de renforcer la collaboration franco-allemande comme moteur de l'intégration européenne, le Land travaille avec ses partenaires français à une « conception française ».

L'objectif est d'améliorer la qualité de la collaboration avec nos voisins français par de nouvelles impulsions. C'est pourquoi nous avons participé activement aux travaux de la nouvelle édition du Traité de l'Élysée. Pour que les contacts et les rencontres transfrontaliers au quotidien puissent avoir lieu, il est nécessaire d'établir des liens physiques, et concrètement de proposer des offres de mobilité internationale et des ponts sur le Rhin pour permettre une réelle convergence. Les connexions ferroviaires manquantes sont notamment concernées, et prévoient la réactivation des connexions entre Colmar - Breisach - Freiburg et Hagenau - Rastatt - Karlsruhe.

En outre, des formes de mobilité innovantes devront être encouragées afin de décharger le trafic transfrontalier quotidien et de favoriser le tourisme, ce qui permet de rapprocher les personnes dans la vie professionnelle et dans le cadre de leurs loisirs. La connaissance des langues étrangères est essentielle pour les échanges et les rencontres. Nous nous engageons à favoriser l'échange réciproque afin de promouvoir la langue du partenaire et de prendre des mesures en faveur de la mobilité dans le domaine de l'enseignement. En collaboration avec nos partenaires français, le gouvernement du Land soutient également la création de programmes d'aide au niveau européen.

Description du processus

Le gouvernement du Land a lancé le dialogue européen dans le but de participer activement aux débats actuels concernant l'avenir de l'UE. L'objectif était d'ouvrir le dialogue avec les citoyens et avec des experts du monde de la politique, des sciences, de l'économie et du secteur social. Différents formats de dialogue ont été développés pour le dialogue européen du gouvernement. Ils se divisent en trois piliers :

1er pilier : Forum d'experts et de spécialistes Le forum d'experts, présidé par le Ministre de la Justice et des Affaires européennes, Guido Wolf MdL et co-présidé par le Secrétaire d'État Volker Ratzmann du Ministère fédéral, était composé de 19 personnalités des domaines des sciences, de l'économie, des mouvements syndicaux, de l'Eglise, de la culture et des médias. Des députés du parlement du Land Bade-Wurtemberg étaient galement présents, ainsi que des députés du Parlement européen originaires du Bade-Wurtemberg. Le travail du forum fut complété par cinq forums spécialisés, réunissant des référents en matière d'innovation, jeunesse, communes, sécurité et environnement.

2e pilier : Dialogue avec les citoyens Six dialogues ont eu lieu : à Bad Mergentheim, Rastatt, Ravensburg, Tuttlingen, Fribourg et Stuttgart. Ils furent animés par la Conseillère d'État pour la Société civile et la participation des citoyens, Gisela Erler. Des citoyens sélectionnés au hasard ont eu l'occasion de formuler leurs idées pour l'Europe et de discuter avec les représentants du gouvernement du Land, avec le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker et avec le Commissaire européen Günther Oettinger. La procédure suivie pour la sélection au hasard des citoyens constitue la caractéristique distinctive du dialogue européen : à l'aide du registre de la population, des citoyens ont été choisis au hasard et ont été invités à se présenter personnellement aux dialogues avec les citoyens. Cette méthode nous a permis d'obtenir des points de vue très variés et hétérogènes concernant la question de l'introduction de l'UE dans le processus de dialogue du Land.

3e pilier : Événements publics Le dialogue européen fut accompagné de nombreux événements publics. À l'ouverture des réunions, une réunion-débat fut organisée avec le Ministre-Président Winfried Kretschmann MdL, le Ministre de la Justice et des Affaires européennes, Guido Wolf MdL, le Président de la Cour constitutionnelle fédérale, Prof. Dr. Andreas Voßkuhle et l'ancien Ministre fédéral des Affaires étrangères, Joschka Fischer. À Aalen, Vellberg et Stuttgart, des tables rondes ont été organisées pour traiter les sujets suivants : les finances de l'EU, le marché du travail transfrontalier et l'Europe et l'espace rural. À Pforzheim, Tuttlingen et Stuttgart, des tables rondes et des événements scolaires ont été planifiés autour des thèmes suivants : partenariat de villes et développement régional. En outre, pour clôturer la série d'événements, le Président de la République d'Autriche, S.E. Dr. Alexander Van der Bellen a tenu une allocution pour le « Discours de Stuttgart pour l'Europe »

Relations publiques et sondage

activités du dialogue européen ont été accompagnées par des actions sur le site Internet www.europadialog-bw.de, qui ont contribué à fournir des éléments écrits sur le processus. Les citoyens pouvaient répondre à des interrogations sur l'avenir de l'Europe en répondant aux questions du sondage en ligne proposées par le portail participatif du Land. Entre fin juillet et début novembre 2018, plus de 500 personnes y ont participé. Les résultats ont également été inclus dans le processus de rédaction du modèle.

Processus d'élaboration du modèle

Ensuite, les contributions au processus de dialogue ont été rassemblées et formulées dans la base du modèle européen du Land. Ce modèle propose en dix images la direction que devrait envisager l'UE pour l'avenir selon le gouvernement du Land. Sous ces dix titres imagés, celui-ci formule ses exigences vis-à-vis de l'UE mais aussi du Land.

Objectif Modèle européen

Ce modèle prétend être une déclaration du gouvernement pour l'avenir, et présente sa perception et ses principes fondamentaux concernant l'intégration européenne. Au sein du Land, il vise à fournir une orientation et devrait constituer un guide et une source de motivation. Il permettra de communiquer clairement la position du gouvernement en dehors du Land face aux politiques de l'UE. Ce modèle permet au Land de participer activement au débat actuel sur l'avenir de l'UE.

Sondage

Dans le cadre de la participation citoyenne au dialogue européen du gouvernement, un sondage a été mené sur le portail du Land Bade-Wurtemberg.

L'enquête comporte au total 36 questions sur l'EU du point de vue du Land Bade-Wurtemberg.

Voici 6 questions du sondage. Plus de 500 personnes y ont participé entre le 26/07/2018 et le 08/11/2018. Cet échantillon n'est pas représentatif. Pour consulter tous les résultats du sondage, veuillez cliquer sur le lien suivant : www.europadialog-bw.de

Mentions légales

Éditeur

Staatsministerium Baden-Württemberg Referat 43 – Europa
Richard-Wagner-Straße 15, 70184 Stuttgart, Allemagne

Réalisation

büro punkt. für visuelle Gestaltung, Medienkonzepte und Internetservice
Hauptstraße 46, 73098 Rechberghausen, Allemagne, Téléphone +49 (0)7161 959383
www.buero-punkt.de

Impression

Bader Druck GmbH Daimlerstraße 15, 73037 Göppingen, Allemagne
www.bader-druck.de

Rédaction

Daniela Lörch, Téléphone +49 711 2153 522, daniela.loerch@stm.bwl.de